

DOSSIER *de presse* 2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE



*«Une agriculture
durable et responsable»*

www.guadeloupe.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE

Sommaire

**Chambre d'Agriculture
de la Guadeloupe 2018**

Mot du Président de la Chambre d'Agriculture	3
Des données et des chiffres	4
Rôles et Missions des Chambres d'Agriculture	12
Les Orientations de la Chambre d'Agriculture	13
La démarche Qualité des services	14
Le Consommer Local au SIA 2018	18
Plan	20
Le calendrier des animations	22
Répertoire 2018	23
Remerciements	24



**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA GUADELOUPE**

Espace Régional Agricole - BP 35 - Convenance
97122 BAIE MAHAULT

Accueil/standard :

Tél. : 0590 25 17 17 - Fax : 0590 26 07 22
cda_direction@guadeloupe.chambagri.fr

Contact Salon :

Marie-Françoise NOIRIT
Chambre d'Agriculture de Guadeloupe
Tél. : 0590 25 17 17
Port. : 0690 62 62 91
noirit.mf@guadeloupe.chambagri.fr

Contact Presse :

Joël PEDURAND
Port. : 0690 53 77 39
Frédérique BOURGEOIS
Port. : 0690 35 96 22



ARY CHALUS, Président de la Région Guadeloupe



LA CROISSANCE VERTE, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'agriculture, l'élevage, mais aussi la pêche constituent la base de notre économie. Dans le cadre de notre stratégie verte et bleue, nous devons préserver ces secteurs, les moderniser dans le respect des pratiques soucieuses de l'environnement.

Pour ce 55^e salon international de l'agriculture deux idées majeures me viennent à l'esprit :

- L'activité agricole et rurale se combine merveilleusement bien avec l'activité marine. En cette année 2018 on ne peut ignorer cet événement majeur qu'est la Route du Rhum-Destination Guadeloupe. Bien-sûr le salon est tourné de manière générale vers l'agriculture et l'agroalimentaire, mais j'entends mettre en avant, pendant cette manifestation, l'arrivée de la 11^e édition de la Route du Rhum-Destination Guadeloupe, et donc combiner économie verte et bleue.
- La promotion effective d'une agriculture durable et responsable mais aussi compétitive, équitable et soucieuse d'assurer un niveau de vie rémunérateur aux professionnels agricoles.

La Guadeloupe a besoin d'une économie forte. Elle passe résolument par une économie agricole dynamique, tournée vers les besoins intérieurs, mais aussi vers l'extérieur.

Pendant toute cette période 2018, la Guadeloupe va vivre autour du nautisme. Notre savoir-faire doit être mis en avant, nos produits valorisés, qu'ils soient agricoles agroalimentaires ou produits de la mer, et nous devons en profiter pour mieux structurer le déploiement d'activités touristiques littorales et marines. Le développement d'infrastructures tournées vers la mer aura la faveur de la collectivité, car la création d'emplois fait partie de nos objectifs prioritaires.

Par ailleurs, l'agriculture et l'alimentation sont au cœur d'enjeux majeurs que les politiques publiques ne peuvent ignorer. Il s'agit tout particulièrement de la compétitivité de l'ensemble de filières, de la préservation de la biodiversité, de la production d'aliment de qualité et de la transition écologique. C'est un engagement de la Collectivité régionale de pouvoir accompagner la transition agroécologique afin que l'agriculture remplisse sa première mission qui est celle de nourrir la population de produits de qualité.

Face à ces enjeux la Région Guadeloupe souhaite s'affirmer par une politique volontariste en allant vers la gestion des territoires agricoles qui doit être maîtrisée et partagée. Cette agriculture doit privilégier les exploitations à taille humaine pour favoriser l'autonomie alimentaire du territoire. Dans le cadre du 55^e salon international de l'agriculture je souhaite saluer l'engagement et le professionnalisme des agriculteurs, qui au lendemain des événements climatiques de septembre dernier, ont su s'organiser afin de relancer la production agricole.

A tous ceux qui ont contribué à mettre en place la délégation guadeloupéenne, un grand Merci.



Le mot du Président

PATRICK SELLIN,
Président de la Chambre
d'Agriculture de la Guadeloupe



UNE AGRICULTURE DURABLE ET RESPONSABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La 55^e édition du Salon de l'agriculture 2018, se décline sur le thème de l'agriculture durable et responsable.

Une ambition qui s'inscrit pleinement au cœur des priorités de la chambre d'agriculture de Guadeloupe et des valeurs sociétales qui marquent sa vocation au service du territoire, avec les forces vives de la Région et du département Guadeloupe, du CTIG, de ses partenaires institutionnels et bien sûr, des professionnels agricoles de l'Archipel.

Une agriculture durable et responsable, **c'est avant tout, une agriculture stratégique qui investit dans l'avenir !** en parfaite cohérence avec :

- son environnement socio-économique ;
- son milieu naturel ;
- les attentes : qualité, produits frais, traçabilité d'autoconsommation et de consommation locale ;
- les aspects réglementaires qui régissent la Profession.

La chambre d'agriculture de Guadeloupe se réjouit de participer, du 24 février au 4 mars 2018 à ce grand carrefour d'échanges, d'expression et de partage qui nous permet tant de débattre **sur le devenir de nos agricultures** mais aussi **de nous retrouver, d'apprécier nos produits du terroir et spécificités,** avec une nouveauté sur l'espace Région Guadeloupe, cette année : dégustation et production de pur jus de canne frais !

Passage incontournable sur notre stand Guadeloupe !

Bon salon 2018 à tous !

Données

& CHIFFRES CLEF

de la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe

Etablissement public administratif dirigé par des professionnels élus qui est composé de 44 membres répartis en 10 collèges, renouvelables tous les 6 ans.

Institution dirigée par son Président **Patric SELLIN** et son Bureau.

Organisée en Commissions, en Comités.

UNE DOUBLE MISSION

Consulaire :

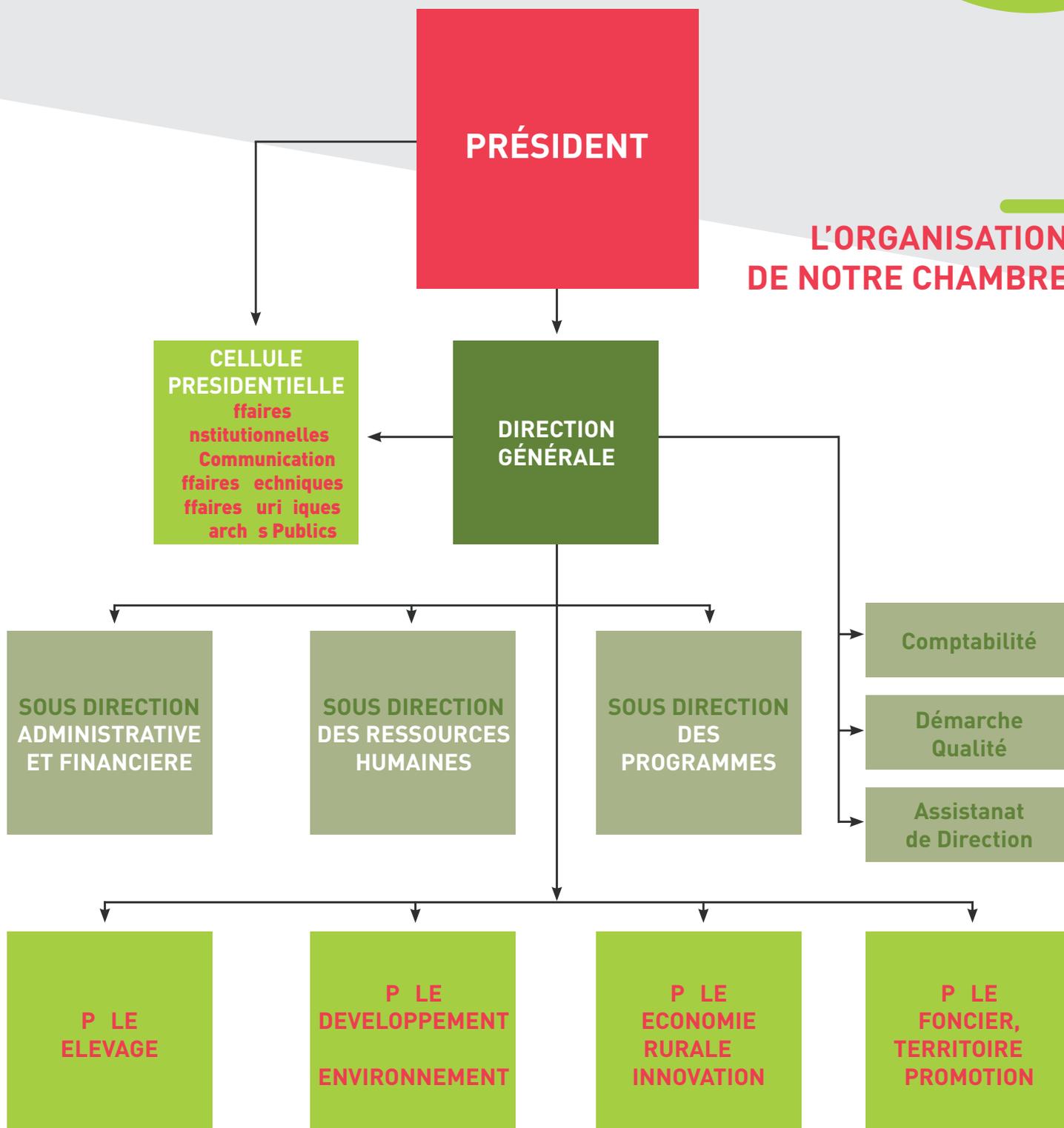
- Défendre et représenter

Intervention :

- Accompagner les exploitants et entreprises agricoles
 - Mener des actions avec ou sans partenaires

62 SALARIÉS répartis sur
3 SITES géographiques

L'ORGANISATION DE NOTRE CHAMBRE



Données

& CHIFFRES CLEF

de la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe

1 • L'AGRICULTURE GUADELOUPÉENNE A SES SPÉCIFICITÉS :

Une agriculture sur un territoire ultramarin située en zone tropicale où les exploitations sont généralement de petites tailles (4,5 hectares en moyenne).

Une agriculture très diversifiée en spéculations (canne, banane, vivres, légumes, fruits, élevage) en interaction dynamique.

Une agriculture dominée par deux grandes cultures d'exportations dites traditionnelles, prépondérantes en surface (38 % Surface Agricole Utilisée (SAU), plus de 50% des exploitations et qui captent près de 90 % des aides publiques).

Une agriculture à faible volume en produits alimentaires locaux (faible taux de couverture en produits de consommation viande, légumes et vivres estimé à 20 %...).

Une agriculture soumise à une forte pression urbaine avec une densité d'au moins 240 habitants / km² (population totale estimée à 395 725 au 1^{er} janvier 2017, sur une surface totale de 162 961 hectares).

Principales occupations du foncier agricole

La SAU des exploitations du territoire représente 30 415 hectares en 2016.

Constat alarmant de pertes de 1 000 ha de SAU par an entre 2000 et 2010.

Tissu agricole structurel :

- Taille moyenne des exploitations : 4,5 hectares (ha) dont une forte proportion 80 % de petites exploitations (taille inférieure à 5 ha).
- Surface en cannes: 13 893 ha soit 45,2 % en Cannes.
- Elevage (Surface toujours en herbe) : 9537 ha.
 - Cheptel bovin : 8300 détenteurs pour 49 500 bovins.
 - Cheptel caprin.
 - 500 détenteurs pour 8 900 têtes.
 - Cheptel Porcin : 32 producteurs pour 16 319 têtes.
- Surface en Banane et cultures fruitières : 3 110 ha soit 7,3 % en Bananes.
- Surface en Cultures légumières : 1806 ha soit 6 %.
- La Culture Bio en Guadeloupe couvre 0,6 % de la SAU avec principalement autour des spéculations suivantes : fruits, légumes, canne, vanille et volaille.
- 50 agriculteurs BIO répertoriés en Guadeloupe en décembre 2017.
- Moins de 10 installations de jeunes agriculteurs par année.

Part dans le PIB et l'emploi

En baisse à moins de 2,5% en 2010 contre 5,6% en 2000.

Les petites exploitations agricoles sont majoritaires en nombre : 80% des 7 000 exploitations (estimation en 2015) sont de petite taille (définition UE) représentant 45 % de la SAU.

Surface moyenne : 4,5 ha.

Sources : EDE Guadeloupe, DAAF 2016 et IEDOM 2015

2 • PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE QUI INTÈGRE PLEINEMENT SON ENVIRONNEMENT

Une agriculture durable et responsable, c'est une agriculture en cohérence avec :

- son environnement socio-économique ;
- son milieu naturel, en cohérence surtout avec les attentes (qualité, produits frais, traçabilité) d'autoconsommation et de consommation locale soutenue par les politiques publiques (ODEADOM) ;
- les aspects réglementaires auxquels est soumise la profession.

La chambre d'agriculture de Guadeloupe accompagne les stratégies visant à renforcer, à pérenniser notre agriculture. Elle réalise des missions de conseils, de formation, de veille, propices à la rendre durable et responsable.

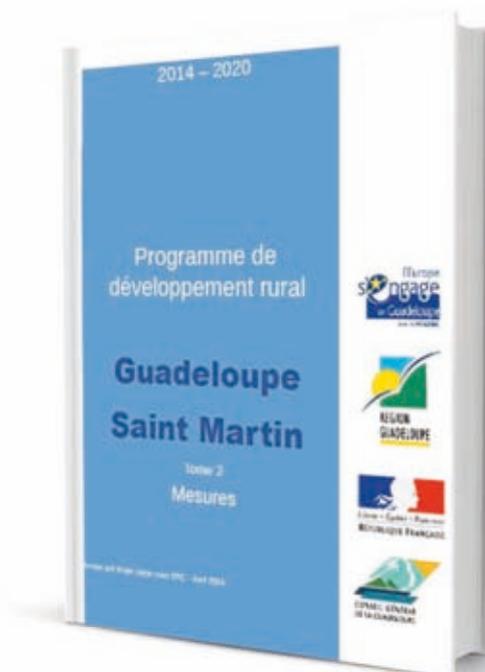
Caractériser et accompagner la petite agriculture familiale (PAF) : pour le maintien de la ruralité

«Un enjeu de développement» car elle maintient des liens intergénérationnels, préserve les produits de terroir et les savoirs faire locaux. Elle fait appel à l'agro-écologie, et peut être un levier majeur de stratégie bioéconomique dans les DOM.

Elle représente 70 % des exploitations, de taille inférieure à 5 ha, dont 1/3 des exploitants sont propriétaires.

Notre dispositif d'accompagnement :

- Soutenir la recherche et les groupes techniques en réseau Rita (GTOM PAF).
- S'appuyer sur le programme FEADER 2017-2020 : Mesure 631 du PDR : «Aide au démarrage d'entreprise pour le développements des petites exploitations».



- Valoriser les dynamiques collectives par structuration en groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE).



Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement : Stratégie Agroenvironnement

Notre dispositif d'accompagnement :

Des chargés de mission environnement, gestion des déchets, conseillers en analyse de sols, animateurs de réseaux d'agriculteurs.

Objectif : Réduire les pesticides

Dans le cadre du plan d'actions nationales Ecophyto, déclinées régionalement au DOM.



La Chambre d'Agriculture accompagne et contribue à l'amélioration des pratiques agricoles favorables à l'environnement et au développement des systèmes agricoles.

Les objectifs visés sont de réduire de 25 % les pesticides, développer l'agro écologie et l'agriculture biologique pour limiter les dégradations sur les milieux naturels en diversité biologique terrestre et marine, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et d'ici à 2020.



Notre dispositif Ecophyto et agro écologique:

- Animation générale du plan Ecophyto.
- Animer des groupes Dephy Ferme dans le cadre de l'axe 1 «agir aujourd'hui, faire évoluer les pratiques».
- Faire émerger des GIEE en faveur de l'agro écologie et groupe 30 000.
- Communication sur le plan.
- Vulgarisation des pratiques agricoles économes en produits phytosanitaires.
- Suivi et alimentation du réseau de surveillance des bio-agresseurs (informations utiles aux traitements pesticides).
- Participer et conduire des projets Ecophyto et Rita 1 innovants :
 - sur la petite mécanisation, les plantes de couverture (Dephy Expe avec l'Eplefpa).
 - le paillage (Alterpail, Biodom).

Rita : Réseau innovation et transfert agricole

Alterpail : Alternative au paillage non dégradable

Objectifs : Maintenir la santé des consommateurs

Protection de la ressource en eau potable en zone réglementée

- Dans le volet agricole d'accompagnement des exploitants aux changements de leurs pratiques agricoles sur les territoires autour des captages d'eau potable, action soutenue par les fonds CASDAR, nous réalisons des diagnostics valorisables par les gestionnaires et producteurs d'eau potable.

Prévention des risques de contamination par les végétaux et animaux

- Prélèvements de sols et recherche d'organochlorés en milieu soumis à pollution diffuse de chlordécone.
- Accompagnement à la reconversion des systèmes.

Objectifs : Santé des animaux

Protection des élevages contre la prolifération des maladies et autres nuisances

- L'identification bovine grâce à BOVICLIC pour une gestion du cheptel et une traçabilité...
- Accompagnement à la création du Syndicat Régional des éleveurs de la Guadeloupe
- Soutenir la stratégie d'accompagnement à la mise en place d'un établissement régional pour relancer le sanitaire en élevage : afin d'éradiquer les maladies.

Objectifs : Gestion des déchets de l'agrofourmure

Elle favorise une économie circulaire par recyclage des plastiques (EVPP) en dalles de sols :

- Mise en œuvre de filières pérennes de collecte de déchets d'origine agricole (EVPP, EVPF, PPNU, PAU, EPIU...) :
 - Animation, communication,
 - Réalisation de collectes
 - Structuration de la filière.

En 2017, l'éco-organisme AGRIVALOR, une SAS composée d'organisations agricoles, d'importateurs, de distributeurs et de la chambre d'agriculture pour organiser collectivement les collectes et traitement.

La gestion des déchets non organiques est un bon indicateur d'évaluation des exploitations agricoles à l'échelle de la durabilité socio-territoriale, qui permettra de promouvoir une image positive de notre activité et de nos agriculteurs respectueux de leur environnement.

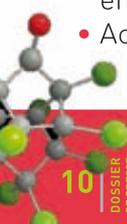
EVPP : Emballages Vides de Produits Phytosanitaires

EVPF : Emballages Vides de Produits Fertilisants

PPNU : Produits Phytosanitaires Non Utilisables

PAU : Plastiques Agricoles Usagés

EPIU : Equipements de Protection Individuelle Usagés



Préserver la biodiversité, les milieux, et les ressources

Objectifs : Maintenir les écosystèmes favorables aux équilibres productifs agricoles

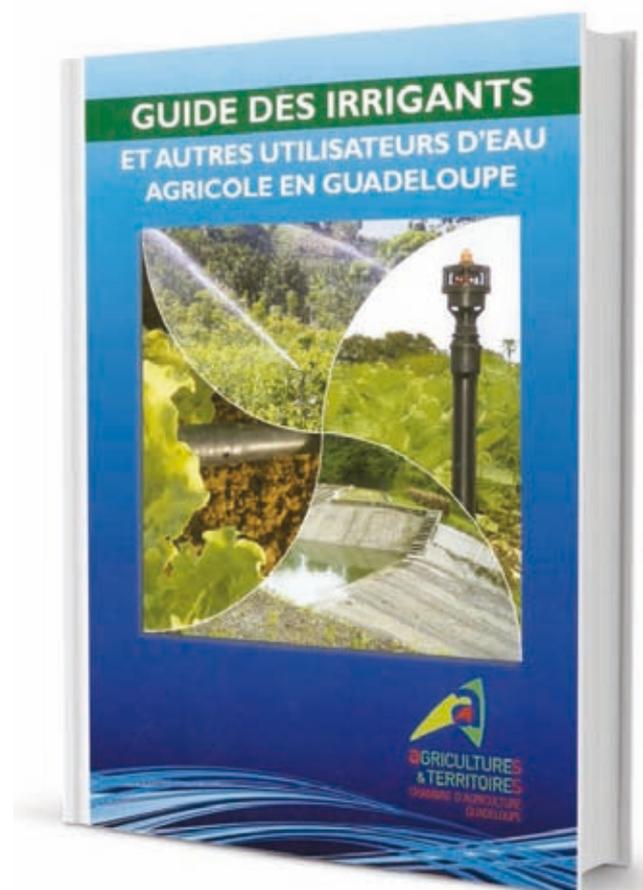
- **Mobilisation de leviers par la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)**, à la mise aux normes environnementales de leur exploitation : Le principe : en contrepartie d'une rémunération à l'hectare, l'agriculteur suit un cahier des charges en faveur de bonnes pratiques et de préservation de son milieu pendant 5 ans. Ces leviers sont favorables aussi bien à la biodiversité, qu'à la gestion de l'eau et du sol.
- **Gestion d'un observatoire du Foncier Agricole et Rural, dont certaines des actions garantissent :**
 - Le suivi et le maintien d'une veille sur le foncier agricole.
 - L'actualisation et l'identification du foncier agricole productif lors des déclarations de surface graphique.
 - La préservation du foncier agricole par participation aux commissions avis d'aménagement CDEPENAF.
 - Cette participation nous permet de contraindre les communes à conserver les terrains agricoles, et ceux classés en NB (dans le POS) qui sont cultivés en A (dans le PLU).

La Chambre avec son service foncier soutient l'implantation de fermes éoliennes dans les GFA en réalisant des diagnostics et des évaluations d'impacts pour demander des contreparties (loyer, réfection de voiries) lors de l'installation des fermes éoliennes. Nous contribuons donc à la transition énergétique du territoire en associant les périmètres et acteurs agricoles.

Nous participons et donnons notre avis lors de commissions et travaux sur le photovoltaïque et les

énergies renouvelables (provenant de la biomasse et les déchets de cultures et d'élevage) :

- Projet Rebecca canne fibre pour l'électricité projet groupe Quadran.
- Etude sur la méthanisation à partir de la biomasse et effluents d'élevages.
- **Gestion de la ressource en eau d'irrigation :**
 - Etudes et expertise en irrigation, sur la gestion de l'eau, et sur l'accès à l'eau.
 - L'appui à l'acquisition et à la modernisation des équipements d'irrigation des exploitations permet de diversifier les systèmes et sécuriser le revenu de l'agriculteur.
 - Demande collective de prélèvement en eaux : procédure mandataire.
 - Encadrement technique, formation et information auprès des irrigants.



Données

& CHIFFRES CLEF

de la Chambre d'Agriculture de Guadeloupe

ACCOMPAGNER LES ZONES ET SITES PROTÉGÉS

La Chambre d'Agriculture accompagne les villes en projet de territoire à énergie positive pour la croissance verte (exemple : Mairie des ABYMES) dans le cadre de projet de restauration de la biodiversité qui vise à soutenir par des projets pédagogiques sur les pollinisateurs notamment les abeilles. Inauguration en mars 2017 du premier Rucher pédagogique des DOM sur le site de TAONABA aux Abymes...

Dans le cadre d'Ecophyto 2, la Chambre d'Agriculture sensibilise et informe les collectivités gestionnaires des jardins verts et espaces végétalisés à la suppression des pesticides.

SOUTENIR LES AGENDAS 21 DES COMMUNES DANS LE CHAMP AGRICOLE

Dans son Agenda 21, la commune de Morne-à-l'Eau souhaite promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement (Trame Verte et bleue) et en lien avec la transition agro-écologique.

La Chambre d'Agriculture a conduit en 2015 des enquêtes et suivis des pratiques de gestion de l'enherbement dans 16 exploitations en prenant en compte plusieurs modalités pour la collecte de données.

Sur cette base, elle a réalisé une analyse statistique quantitative et qualitative en 2016. Les résultats du suivi et enquêtes des exploitations montrent que 85 % de l'échantillon sont prêts à utiliser des méthodes alternatives (sarclage mécanique, autres)

A terme si les systèmes sont modifiés, cela contribuera ainsi à réduire en partie les impacts sur le milieu en aval c'est-à-dire le grand cul-de-sac marin, car il faut souligner que le réchauffement climatique contribue inexorablement à la dégradation des milieux marins par la perte de nos récifs coralliens.





**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE



Rôles

& MISSIONS des Chambres d'Agriculture



DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS DIRIGÉS PAR DES PRÉFECTS

Des établissements publics placés sous la tutelle de l'Etat et administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements agricoles et les propriétaires forestiers. • n statut d'établissement public à caractère administratif gérant des services publics industriels et commerciaux.

DES ORGANISMES DE SERVICES

Les chambres d'Agriculture proposent des services auprès des agriculteurs et de leurs partenaires dans des domaines d'activités prioritaires : la participation au développement territorial, le service aux agriculteurs, le dialogue de proximité sur l'agriculture, l'implication dans l'adaptation aux marchés, la contribution à la recherche et à l'innovation, la formation des actifs, l'analyse macro et micro-économique.

• NE DONT PAS LE MISSION

Les chambres départementales et leur assemblée ont une double mission : représentation des intérêts du monde agricole et rural auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, contribution au développement des territoires ruraux et des entreprises agricoles par des missions de conseil, d'expertise, de formation et de recherche développement.

DES ORGANISMES DE CONSULTATION

Les chambres peuvent être consultées par l'Etat et les collectivités territoriales sur : l'agriculture, la gestion de l'espace rural, la valorisation de ses productions, la prévention des risques naturels, la mise en valeur des espaces naturels et des paysages, la protection de l'environnement dans l'espace rural.

Établissement
Public

RESSORTISSANTS

Assemblée
d'Elus

ÉLECTEURS



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE

Organisme
de service

CLIENTS

Les orientations

de la Chambre d'Agriculture
DE LA GUADELOUPE

DE NOUVELLES ORIENTATIONS AFIN DE PARVENIR À UNE AGRICULTURE POUR TOUS

Le département de la Guadeloupe avec un taux de chômage avoisinant les 30 %, fait partie du top dix des régions les plus touchées en Europe. Dans cette dégradation le monde agricole n'est pas épargné. Chaque année le nombre d'exploitations et de salariés agricoles diminue.

Aussi, il est primordial que les acteurs du secteur agricole participent aux choix des orientations stratégiques qui accompagneront la mise en oeuvre des programmes de la période 2014/2020.

Tandis que le conseil régional devient autorité de gestion des fonds européens, et que la loi d'avenir instaure les GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental), le développement des systèmes agro-écologiques s'intègre dans les objectifs de l'exploitant agricole. C'est unis et déterminés que tous les acteurs doivent saisir cette opportunité afin de faire progresser notre agriculture.

NOS TROIS PRIORITÉS :

- 1) Assainir les comptes de l'agriculture pour améliorer le revenu de nos ressortissants.
- 2) Protéger le foncier agricole pour maintenir le potentiel du secteur.
- 3) Redresser et dynamiser la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe pour accompagner le projet agricole de la Guadeloupe.

Pour parvenir, dans ce contexte, à dynamiser le secteur agricole et rural, la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe, doit orienter son activité afin de :

- Contribuer à la mise en place et au suivi des politiques publiques. La Chambre d'agriculture de la Guadeloupe doit jouer un rôle actif et apporter sa contribution dans sa mission consulaire, afin de permettre aux aides d'impacter durablement le développement agricole, le revenu des agriculteurs et de leurs groupements. Elle souhaite re-

définir un cadre concerté pour le développement agricole de la Guadeloupe à travers notamment de la poursuite des discussions.

- Accompagner la diversité du monde agricole et organiser la production. Le travail initié autour de l'organisation de la production doit se poursuivre. En concertation avec les organisations économiques de producteurs, nous devons atteindre un niveau stratégique d'approvisionnement du marché local. La couverture de besoins locaux, doit s'organiser dans le cadre de la restructuration de la petite agriculture pour atteindre la taille critique des exploitations rentables par le biais des GIEE.

- Répondre aux situations d'urgence et gérer les risques. Face aux aléas climatiques, aux impératifs de compétitivité, la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe doit également se préoccuper les

situations d'exclusions engendrées par l'exigence de performance économique, en accompagnant la diversité des situations économiques et sociales de ses ressortissants.

PRÉPARER L'AVENIR ET INNOVER :

Mettre en place des observatoires, suivre les systèmes d'exploitation et faire émerger les pratiques porteuses d'innovation de manière ascendante. Investir la ruralité et valoriser les territoires : Le monde rural ne se résume plus à l'agriculture. Une nouvelle organisation du territoire est en train d'émerger.

La Chambre d'agriculture de la Guadeloupe doit être, en mesure d'accompagner les agriculteurs dans la diversification de leurs activités, accompagner l'émergence de nouveaux partenariats (forêt privée...).



TROIS COMITÉS D'ORIENTATION CRÉÉS AU SEIN DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUADELOUPE

Les Comités d'Orientation sont présidés par le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant. Ils assistent la Chambre d'Agriculture dans les domaines du développement agricole et rural et de l'élevage dans l'élaboration de ses programmes d'intérêt général, et veillent à la cohérence des actions des organismes qui y sont représentés.

La *démarche* qualité des SERVICES

Parce que notre priorité est de satisfaire les bénéficiaires de nos services, nous nous soumettons volontairement aux contrôles rigoureux et indépendants d'un organisme certificateur, **AFNOR certification**, chargé de vérifier le respect des engagements définis dans un référentiel commun aux Chambres d'agriculture.

Ce référentiel, intitulé «**Services aux entreprises agricoles et aux acteurs des territoires**» a été élaboré à partir d'une **enquête auprès d'agriculteurs afin de répondre au plus près de leurs attentes**. Il a été conçu avec les Chambres d'agriculture et l'appui de notre organisme certificateur. Il comprend au **total 39 engagements pour la qualité des prestations de conseil, des études, des diagnostics et des formations**. Il a été validé par la DGCCRF et un Comité de certification constitué par des consommateurs et des utilisateurs.

CETTE DÉMARCHE REPOSE ÉGALEMENT SUR :

- La mise en place d'une politique qualité (intégrant des objectifs et des indicateurs).
- Le respect de valeurs au travers d'un code d'éthique, et des engagements qualifiés.

Par cette démarche de certification, les Chambres d'agriculture confirment leur démarche de progrès continu en faisant de la qualité une véritable culture d'entreprise.

Elles œuvrent en permanence au service de vos projets, de vos ambitions et de la performance durable de l'agriculture et des territoires.

UNE DÉMARCHE
PROGRÈS POUR
VOUS
SATISFAIRE
AU MIEUX

La Chambre d'Agriculture de Guadeloupe est dorénavant certifiée pour ses activités de **Conseils** et de **Formations**. Nous avons été évalués et jugés conformes aux exigences du référentiel de Services aux Agriculteurs et Acteurs des territoires.

Nous sommes également agréés par le Ministère en charge de l'agriculture, sous le numéro IF01762 ; pour la réalisation d'un **conseil Phytopharmaceutique Neutre et Objectif !**

DES PRESTATIONS CERTIFIÉES
POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS
CONSEIL • FORMATION



ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr

La *démarche* qualité des SERVICES

**DES OUTILS
À VOTRE
SERVICE**

UN DOCUMENT DE PRÉSENTATION DE NOS SERVICES...

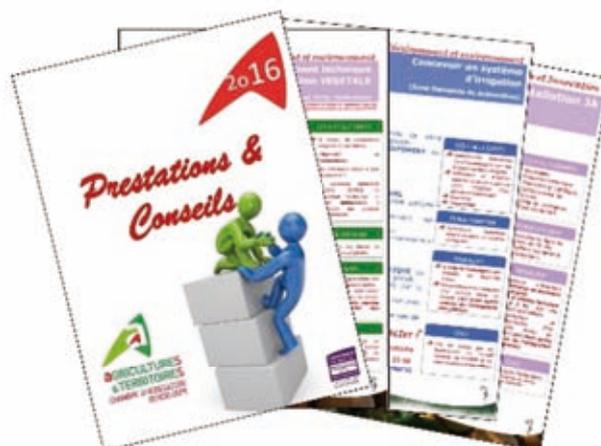
... Vous le tenez en Main !!! Il vous présente l'ensemble des services proposés par votre chambre d'agriculture. Il est disponible sur demande ou à l'accueil de notre établissement.

UN CATALOGUE DE FORMATION...

... afin vous tenir au courant des formations répondant à vos besoins.

UN CATALOGUE CONSEIL...

... afin de vous présenter l'ensemble de l'offre de conseil de la Chambre d'Agriculture pour vous aider au mieux dans le choix de la prestation.



La *démarche* qualité des SERVICES

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE GUADELOUPE

PARTENAIRE
DES ENTREPRISES
AGRICILES ET
DES ACTEURS
DES TERRITOIRES



DES PRESTATIONS
CERTIFIÉES POUR
LA RÉUSSITE DE
VOS PROJETS

- CONSEIL
- FORMATION

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACOLOGIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
F01762

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

L'expertise

une large palette de compétences

La dextérité des informations

pour une relation en toute confiance

L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



NOTRE CODE ÉTHIQUE

VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE RESPECTE UN CODE D'ÉTHIQUE
FONDÉ SUR NOS VALEURS ET DESTINÉ
À PROTÉGER VOS INTÉRÊTS ESSENTIELS

LE RESPECT

Nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ;
et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences.
Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ;
nous respectons vos choix et votre volonté.

L'ÉCOUTE

Nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent.
Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives,
nous répondons à vos questions et vos interrogations.

LA CONFIDENTIALITÉ

Nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations
nominatives portées à notre connaissance sans votre autorisation.

LA RESPONSABILITÉ

Nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités
quant aux actions mises en œuvre dans le cadre de la prestation.

LE RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités
de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.

INTÉGRITÉ

Refuser tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.

L'OBJECTIVITÉ

Nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.

L'INDÉPENDANCE

Nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

LA PERFORMANCE DURABLE

Nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique,
efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



MA CHAMBRE D'AGRICULTURE, PARTENAIRE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET ACTEURS DES TERRITOIRES

ACCUEIL

Clients répondant OUI à la question du questionnaire :
Si vous nous avez contacté par téléphone et/ou si vous vous êtes rendu à la Chambre : avez-vous été bien accueilli et orienté rapidement?

94%

EXPERTISE

4 jours d'actualisation des compétences de nos agents en moyenne en 2015.

4

Nos agents mettent régulièrement leurs connaissances et pratiques à jour !

22 agents impliqués dans les activités certifiées
titulaires du Certificat

RÉACTIVITÉ

Chaque année, le comité qualité fait le point sur l'atteinte des objectifs et sur le fonctionnement du dispositif qualité

200 Enquêtes de satisfaction réalisées !

+ de 200 agriculteurs conseillés avec une offre de 12 conseils certifiés!
+ de 200 agriculteurs formés avec une offre de 28 sessions de formations

RESPONSABILITÉ

100 % des stagiaires déclarent que les formations suivies étaient conformes à leurs attentes!

100%

SATISFACTION

Nous cherchons constamment à développer une opinion positive de nos prestations par nos clients

99%

99 % de nos clients interrogés se déclarent satisfaits des conseils réalisés
100 % de nos stagiaires affirment être satisfaits des formations suivies

ZOOM SUR NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Une marque Chambres d'Agriculture porteuse de valeurs garantes d'un conseil indépendant qui agit en toute objectivité

INDÉPENDANCE

Notre conseil phytopharmaceutique est neutre et objectif. Il est agréé par le ministère en charge de l'agriculture (n°IF01762)

Nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

ÉCOUTE

Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives, nous répondons à vos questions et vos interrogations.

95%

90% de clients déclarent avoir reçu une écoute attentive de leurs besoins par les conseillers !
100% des stagiaires ont affirmé que l'organisation des formations leur convenait !



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

ENGAGEMENT DE SERVICE

AFNOR CERTIFICATION
N° 10000000000000000000
N° 10000000000000000000
N° 10000000000000000000

«Une agriculture durable et responsable»

UN OBJECTIF

À l'heure où l'agriculture occupe une large place dans l'actualité, le Salon International de l'Agriculture qui tiendra sa 55^e édition du 24 février au 04 mars, se propose de célébrer pendant 9 jours l'agriculture des régions de France et d'autre mer.

Les Iles de Guadeloupe participeront pour leur 41^e édition à ce grand événement qui est un lieu d'excellence pour montrer au grand public la diversité et la qualité des produits de notre agriculture et de notre patrimoine ; C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange entre professionnels et décideurs politiques.

Cette année, l'accent sera mis sur l'engagement des acteurs de la région en matière d'agriculture durable et responsable.

La thématique retenue :

«une agriculture durable et responsable»

OBJECTIFS :

- Communiquer sur les initiatives pour une agriculture durable conciliant emploi, production d'aliments de qualité, mise en valeur du territoire et préservation des ressources naturelles.
- Favoriser des échanges entre acteurs sur leur engagement dans les filières de proximité.
- Mieux vendre la destination «les îles de Guadeloupe» avec les acteurs du tourisme dont le CTIG, référent en la matière.

UN ESPACE

D'une surface de 200 m², répartie en trois îlots, l'Espace Région Guadeloupe sera localisé au Pavillon 5 Hall 1, Stands D006, D014 et D020

DES EXPOSANTS

Une dizaine d'exposants représenteront les différentes filières de l'agriculture, de l'agro transformation et du tourisme à travers leurs produits :

- Bienvenue à la Ferme, produits touristiques
- CECIDEL, Pétillant de Groseille, confitures
- Distillerie BIELLE, Rhums et punches
- GOUT KREYOL DE MARIE LY, traiteur
- Groupe JPIRBAKAS, Rhums et jus de canne
- Man RORO, vinaigre de fruits
- Le CHRISTO, traiteur
- Karaib Confiseries, Fruits confits et divers
- Kassaves RABOT, Farine de manioc...
- Punchs MABI, punches traditionnels
- Sirop batterie MOYSAN, sirop batterie
- Tropicales Fleurs
- VIEKOLO, Ka manioc et dérivés (granulés)

D'autres produits seront valorisés au travers de vitrines, dégustations, marché, cadeaux et coffrets à gagner ou offerts aux personnalités de passage.

DES ANIMATIONS

La thématique sera déclinée à travers :

- une exposition qui valorisera des pratiques agricoles innovantes,
- un marché de produits locaux.

Des moments de partage avec les visiteurs autour des savoir-faire, des richesses du terroir des moyens de le valoriser seront proposés :

- dégustations culinaires (Gout Kreyol de Marie LY),
- animation musicale (Deray Orchestra).



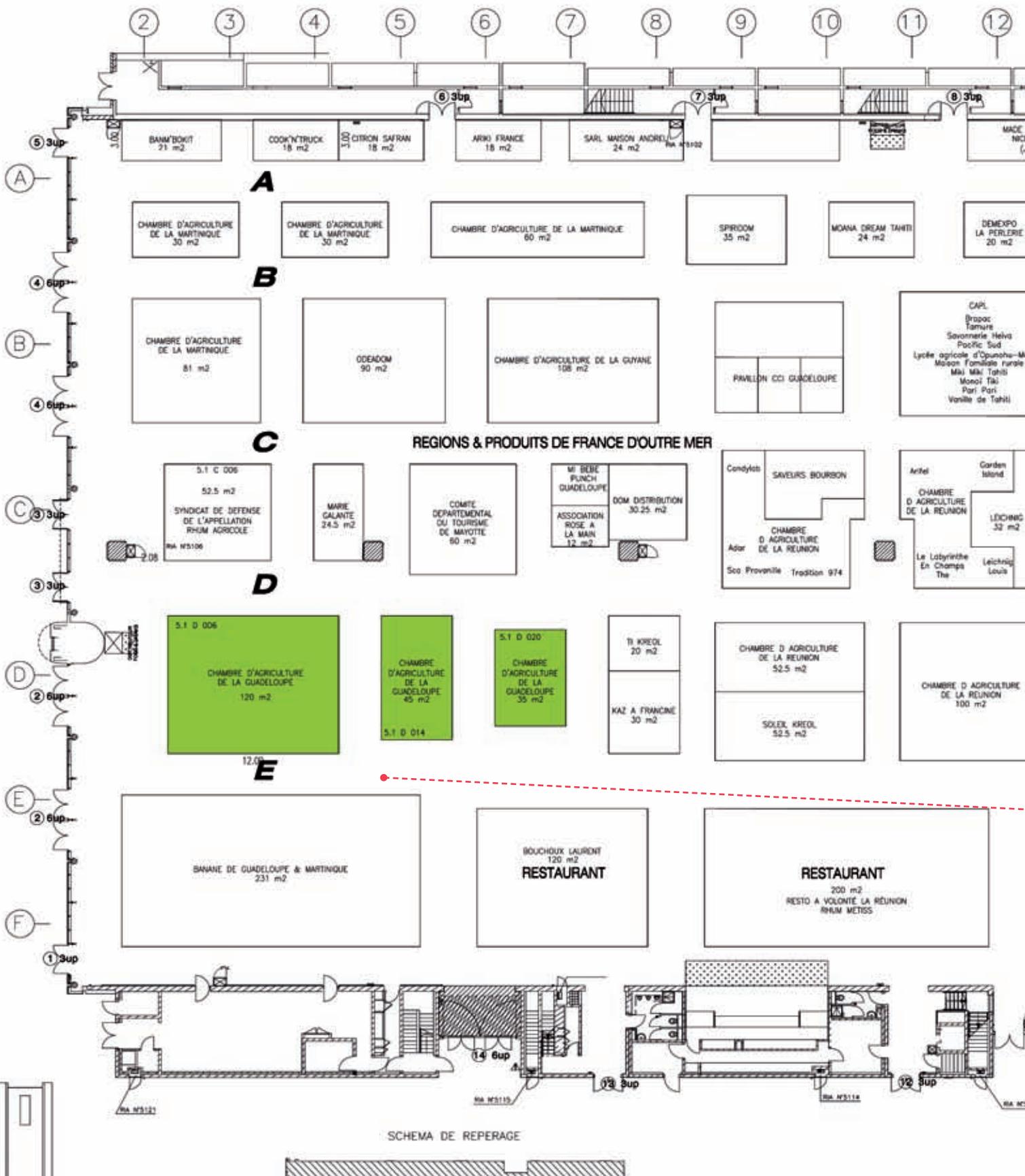


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE



Plan du stand

de la Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe





**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE



**Espace Région
Guadeloupe 2018**
Pavillon 5-1
Stands **D006 | D014 | D020**

Calendrier des animations

DATES	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	
24 FÉVRIER	Salade et daube de Christophines / Jeux divers			Marché local					Cocktail Epices Musicales		
25 FÉVRIER	Beignets et gratin de piments végétarien			Marché local					Jeux divers		
26 FÉVRIER	Marbré au Malanga Jeux divers			Marché local					Verrine de mangue ananas		
27 FÉVRIER	Velouté de patate douce Jeux divers			Marché local					Confiture de coco au gingembre curcuma		
28 FÉVRIER	Marché local					INAUGURATION ESPACE REGION GP Jeux divers / Cocktail Epices Musicales					
1^{er} MARS	Giraumonade Jeux divers			Marché local					Marbré au Giraumon		
2 MARS	Croquette et gratin Jeux divers			Marché local							
3 MARS	Duo ananas/hareng saur Jeux divers			Marché local					Salade de mangue verte Cocktail Epices Musicales		
4 MARS	Brandade de morue au Kamanioc / Jeux divers			Marché local					Cocktail Epices Musicales		

Repertoire

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUADELOUPE

Président : M. Patrick SELLIN
Directeur : M. Joël PEDURAND
BP 35 - Convenance - 97122 Baie-Mahault
Tél. : (+590) 590 25 17 17
Fax : (+590) 590 26 07 22

LES COLLECTIVITES/ PARTENAIRES

CONSEIL REGIONAL

Président : M. Ary CHALUS
Avenue Paul Lacavé
Petit-Paris - 97109 Basse-Terre
Tél. : (+590) 590 80 40 40
Fax : (+590) 590 81 34 19

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Président : Me Josette BOREL LINCERTIN
Avenue Paul Lacavé
Petit-Paris - 97109 Basse-Terre
Tél. : (+590) 590 80 40 40
Fax : (+590) 590 81 34 19

COMITE DU TOURISME DES ILES DE GUADELOUPE

5, square de la Banque
BP 555 - 97166 Pointe-à-Pitre
Tél. : (+590) 590 82 09 30
Fax : (+590) 590 83 89 22

EXPOSANTS DE L'ESPACE REGION GUADELOUPE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE GUADELOUPE

Président : M. Patrick SELLIN
Directeur : M. Joël PEDURAND
Contact : Me Marie Françoise NOIRIT
BP 35 - Convenance - 97122 Baie-Mahault
Tél. : (+590) 590 25 17 17
Fax : (+590) 590 26 07 22
Gsm : (+690) 690 62 62 91
cda_direction@guadeloupe.chambagri.fr

ASSOCIATION VI EKO LO

Produits : ka manioc et produits dérivés
Contact : Me Viviane LOSANGE
Gsm : (+690) 690 06 20 46
vivilosange@gmail.com

CECIDEL

Produits : Pétillants, liqueur, sirops de fruits, huiles
Contact : Me Cécilia GEOLIER
Gsm : (+690) 690 62 79 37
mikomiscah@gmail.com

DISTILLERIE BIELLE

Produits : Rhum agricole et liqueurs
Contact : Me Carole SAMSOM
Tél. : (+590) 590 97 93 62
Fax : (+590) 590 97 85 14
Gsm : (+690) 690 68 46 08
info@rhumbielle.com

GROUPE PIRBAKAS HOLDING SEVERIN/PERE LABAT/KANASAO

Produits : Rhums, liqueurs, punchs, jus de canne
Contact : M. Jean-Claude KARAM
Tél. : (+590) 590 28 72 44
Fax : (+590) 590 28 36 66
Gsm : (+690) 690 58 04 03
jc.karam@groupepirbakas.com

KARAIB CONFISERIE

Produits : Confiseries
(pâtes de fruits, douceurs locales)
Contact : Me Isabelle AVRIL
Tél. : (+590) 590 68 41 47
Gsm : (+690) 690 71 22 32
karaib.confiseries@gmail.com

GOUT KREYOL DE MARILY

Produits : Plats cuisinés tradition
Contact : Me Marietta LONGFORT
Gsm : (+690) 690 53 16 97
goutkreyolmarily@orange.fr

LA RESERVE DU CHRISTO

Produits : Plats cuisinés tradition
Contact : M. Christian POLDASSE
Gsm : (+690) 690 47 28 04
manroro.guadeloupe@gmail.com

LES DELICES DE MAN RORO

Produits : Vinaigres de fruits, fruits confits
Contact : Me Eve ASYC
Gsm : (+690) 690 47 28 04
manroro.guadeloupe@gmail.com

LE MANIOC DANS TOUS SES ETATS

Produits : Farine de manioc et dérivés
Contact : M. Léandre RABOT
Gsm : (+690) 690 44 37 32
rabotleandre@gmail.com

PUNCHS MABI

Produits : Punchs traditionnels
Contact : Me M-Anne BILLY
Tél. : (+590) 590 95 96 88
Fax : (+590) 590 86 02 91
Gsm : (+690) 690 56 88 03
lory.lurel@orange.fr

SIROP BATTERIE MOYSAN

Produits : Sirop batterie, produits de marie galante
Contact : M. Joël MOYSAN
Gsm : (+690) 690 59 71 18
siwo.jmoysan@gmail.com

TROPICAL FLEURS

Produits : Fleurs tropicales
(alpinia, heliconia, anthurium...)
Président : M. BIENVENU
C/o M. RUPAIRE Harry
Gsm : (+690) 690 45 01 49
lesfleursdujacmel@orange.fr

PARTENAIRES

SICACFEL

Groupement de producteurs agricoles
Président : Me Sophia VINGADASSAMY
Lieu-dit Demeille - 97118 Saint-François
Tél. : (+590) 590 91 18 72
sicacfel@orange.fr

DONATEURS

ASSOFWI

Association de producteurs

Produits : Fruits divers

Contact : M. Youri UNEAU

Le Bouchu - RN2 coté terre,

juste au nord du bourg

97119 Vieux-Habitants

Tél. : (+590) 590 60 43 92

DISTILLERIE BELLEVUE

Produits : Rhum agricole

Contact : Gérant : M. H. DAMOISEAU

Domaine de Bellevue

97140 Capesterre de Marie-Galante

Tél. : (+590) 590 97 26 50

Fax : (+590) 590 97 47 11

DISTILLERIE LONGUETEAU

Produits : Rhum agricole et punchs

Espérance Bel Air/ Sainte-Marie

97130 Capesterre-Belle-Eau

Tél. : (+590) 590 86 46 39

Fax : (+590) 590 86 79 03

(+590) 59086 07 91

GARDEL

Produits : Sucre de canne

Contact : M. Alain BAZIR

GARDEL SA - 97160 Le Moule

Tél. : (+590) 590 23 87 96

Fax : (+590) 590 23 44 54

Gsm : (+690) 690 41 90 89

contact@gardel.fr

HABITATION LA GRIVELIERE

Produits : Café, Cacao, liqueurs

Contact : M. Joël BARUL

Président : M. Gérard BERRY

Tél. : (+590) 590 98 63 06

Gsm : (+690) 690 44 29 29

assvertevallee@wanadoo.fr

MAN FEFE

Produits : condiments

Contact : M. BARBE JUDITH

40 lot Beaujan - 97122 Baie-Mahault

Tél. : (+590) 590 58 54 03

terroirsdeguaadeloupe@gmail.com

NARAYANINSSAMY CLEMENT

Produits : condiments

Contact : M. C. NARAYANINSAMY

Route de Fromager

97130 Capesterre Belle Eau

Tél. : (+590) 590 86 44 30

Fax : (+590) 590 86 43 73

sarl.nc@wanadoo.fr

GRUPE PIRBAKAS HOLDING SEVERIN/PERE LABAT/KANASAO

Produits : Rhums, liqueurs, punchs,
jus de canne

Contact : M. Jean-Claude KARAM

Tél. : (+590) 590 28 72 44

Fax : (+590) 590 28 36 66

Gsm : (+690) 690 58 04 03

jc.karam@groupepirbakas.com

DISTILLERIE BOLOGNE

Produits : Rhum agricole

Contact : M. Jean-Bernard DERLY

Distillerie Bologne - 97100 Basse-Terre

Tél. : (+590) 59081 12 07

Fax : (+590) 590 81 11 57

contact@rhumbologne.fr

RHUMS DAMOISEAU

Produits : Rhum agricole et liqueurs

Contact : M. Hervé DAMOISEAU

Bellevue - 97160 Le Moule

Tél. : (+590) 590 23 55 55

Fax : (+590) 590 23 48 50

rhum@damoiseau.com

DISTILLERIE REIMONENO

Produits : Rhum agricole

Bellevue - 97115 Sainte-Rose

Tél. : (+590) 590 28 70 04

Fax : (+590) 590 28 82 55

musedurhum@wanadoo.fr

PARTENAIRES DE L'AUDIOVISUEL

CANAL 10

Imm.CCL - Boulevard de HOUELBOURG

Z.I JARRY - 97122 Baie-Mahault

Tél. : (+590) 590 26 73 03

Fax : (+590) 590 26 61 25



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GUADELOUPE

A tous les agriculteurs ayant mis à disposition gracieusement leurs produits et tous les partenaires qui par leur dynamisme ont contribué à la promotion de la Guadeloupe au Salon International de l'Agriculture...